

### **Déclaration du Ghana à la Sous-commission 1**

C'est un honneur pour moi d'avoir l'occasion de faire une déclaration lors de la 24<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), qui se tient dans la belle ville de Limassol, à Chypre. Je remercie le Président et le Secrétaire exécutif de l'ICCAT de m'avoir donné l'occasion de le faire.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude et ma reconnaissance au gouvernement chypriote pour avoir accueilli cette importante réunion et pour l'hospitalité dont ma délégation et moi-même avons bénéficié depuis notre arrivée à Chypre. L'organisation d'une telle réunion demande beaucoup de travail et de planification, et je dis AYEKOO (ce qui signifie « bravo ») à tous ceux qui ont contribué à faire de cette réunion un succès.

Je vous transmets les salutations chaleureuses du gouvernement et du bon peuple du Ghana à l'occasion de la 24<sup>e</sup> réunion extraordinaire de l'ICCAT et je vous souhaite une réunion fructueuse.

Mesdames et Messieurs, le secteur de la pêche joue un rôle important dans le programme socio-économique de notre gouvernement. Plus de trois millions de personnes sont employées dans la chaîne de valeur du secteur au Ghana. En 2023, l'industrie a contribué à la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale avec plus de 684.000 t de poisson, la consommation de poisson par habitant étant estimée à 20 kg. En 2023, les exportations de poisson et de produits de la pêche ont rapporté au pays plus de 420 millions d'USD.

Il convient de noter que plus de 80% des recettes en devises provenant de l'exportation de poisson et de produits de la pêche proviennent du sous-secteur du thon ; c'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à gérer durablement les ressources thonières de l'océan Atlantique pour le bien de notre pays.

L'ICCAT est l'organisation régionale de gestion des pêches de thonidés qui a pour mandat et pour mission d'assurer l'exploitation et la gestion durables des thonidés et des espèces apparentées dans l'océan Atlantique. C'est pour cette raison que le gouvernement du Ghana s'intéresse de près aux résultats des réunions de l'ICCAT, en particulier aux recommandations adoptées pour la gestion du listao, de l'albacore, du thon obèse et des istiophoridés, qui constituent les principales ressources de notre industrie thonière.

Les recommandations de l'ICCAT sont fondées sur des données scientifiques, et mon gouvernement n'a donc aucun problème à les mettre en œuvre. Actuellement, mon pays met en œuvre, entre autres, les Recommandations suivantes de l'ICCAT : i) fermeture de zones et moratoire sur l'utilisation des DCP ; ii) déploiement d'observateurs sur les thoniers ; iii) allocation de TAC pour le thon obèse ; et iv) système de surveillance des navires.

Le gouvernement du Ghana est confiant dans la capacité de l'ICCAT à remplir son mandat, et nous savons que l'ICCAT ferait la fierté des États membres. Le Ghana continuera à jouer son rôle de Partie contractante pour assurer le succès de l'organisation.